

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 8

L'an deux mille dix-huit et le 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME CLAUDE RIERA

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), MME SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT),

Était absent excusé : M. NICOLAS COSTES

Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/118

Objet : Subvention en faveur du Collège GEORGES CHAUMETON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Collège GEORGES CHAUMETON a développé un projet scolaire marquant la célébration du centenaire de l'armistice de 1918. En effet, dans le cadre de leçons d'histoire consacrées à la première guerre mondiale, les enseignants ont créé avec les élèves de troisième, un jeu de société collaboratif et uchronique, intitulé « La Course à la Paix ».

L'ambition du collège est de montrer aux jeunes élèves que la question de la paix et de la guerre est éminemment contemporaine et que la connaissance des événements du passé permet de construire des digues contre l'errance du présent.

Le coût total de ce projet s'élève à 2154 euros TTC.

Les organismes sollicités par le collège GEORGES CHAUMETON pour le financement de ce projet sont les suivants :

- L'Office national des anciens combattants : 500 €,
- Le Souvenir Français : 500 €,

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181221-D2018_118-DE

- Le Conseil Départemental de Haute Garonne : à définir.

Aussi, le Collège GEORGES CHAUMETON sollicite le concours de la Commune afin d'en permettre l'édition et d'offrir ainsi cette réalisation aux élèves de troisième qui ont contribué à sa réalisation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 200 euros au Collège GEORGES CHAUMETON.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'attribuer une subvention de 200 euros au Collège GEORGES CHAUMETON.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 21 DEC. 2018

- Affiché le 21 DEC. 2018

pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Laurent ROUX

